

Maintenance préventive de votre grue à tour



- **Optimiser les coûts d'exploitation :**
Assurer une continuité de service, réduire les couts engendrés par la maintenance corrective et maximiser la durée de vie du matériel.
- **Être conforme à la réglementation :**
Réaliser la maintenance approfondie pour être en conformité avec la réglementation
- **Valoriser le prix de revente :**
Tracer les événements dans le carnet de maintenance pour valoriser la grue à la revente.

Que dit la loi ?

Article L4321-1 Code du travail

Les équipements de travail et les moyens de protection mis en service ou utilisés dans les établissements destinés à recevoir les travailleurs sont équipés, installés, utilisés, réglés et maintenus de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs.

L'arrêté du 3 mars 2004 – Article 5

La réalisation tous les 5 ans d'un examen approfondi* n'a lieu que dans le cas où le chef d'établissement n'est pas en mesure d'apporter la preuve, au moyen du carnet de maintenance, qu'il a effectué les vérifications approfondies** prescrites par le fabricant du matériel et selon la périodicité indiquée par ce dernier dans la notice d'instructions.

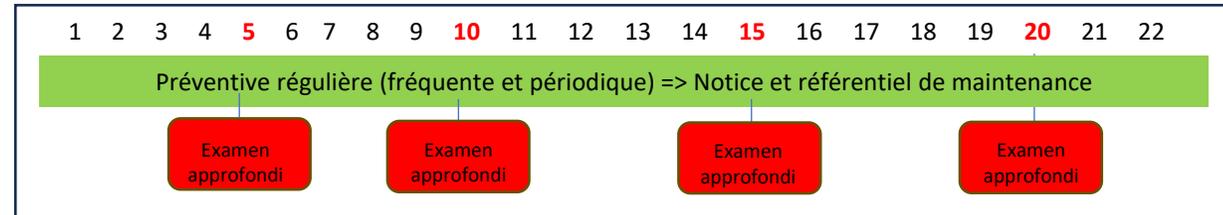
L'arrêté du 3 mars 2004 – Article 6

Les éléments essentiels devant faire l'objet de l'examen approfondi défini à l'article 2 du présent arrêté sont les suivants :

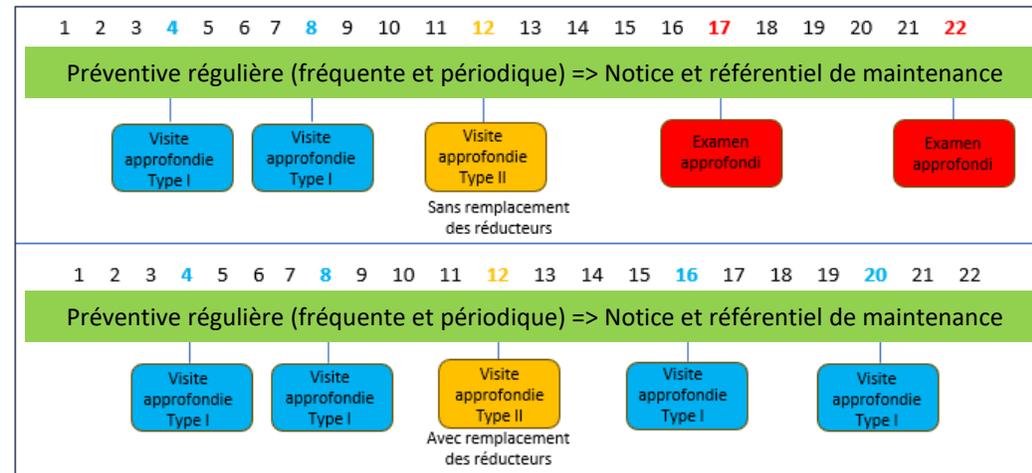
- La structure et ses organes d'assemblage
- Les treuils
- Les mécanismes de translation et ancrage
- Les mécanismes d'orientation et girouette
- Les crochets, moufles et chariots
- Les câbles et leur fixation

* **Examen approfondi :** C'est une obligation réglementaire

** **Vérification approfondie :** C'est une préconisation du constructeur



Que préconise Potain ?



- Préventive régulière : Entretien régulier de la machine
- Vérification approfondie type I : Basée sur un contrôle des chaînes cinématiques avec démontage partiel (ex : contrôle d'accouplement)
- Vérification approfondie type II : Basée sur un contrôle par un technicien hautement qualifié ou sur un reconditionnement (réducteur de levage et distribution, et relevage si flèche relevable)

La maintenance préventive rationnelle coûte 2 à 4 fois moins chère que la maintenance curative

Qui ? Quand ? Quoi ?

La préconisation générale se présente sous la forme

Qui réalise Quoi et Quand.

Qui est le technicien hautement qualifié

Quand est la périodicité de réalisation des vérifications approfondies

Quoi est la nature de la préconisation

Qui ?

Extrait de l'article R233-11 du code du travail

Les vérifications approfondies sont effectuées par des personnes hautement qualifiées[...]

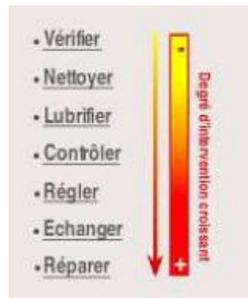
Potain définit le technicien hautement qualifié comme un technicien expérimenté dans le domaine de la grue à tour, qui suit un processus d'inspection spécifique à la réalisation de la vérification approfondie, connaît et maîtrise les pratiques générales de maintenance du constructeur par une formation spécifique.

Quand ?

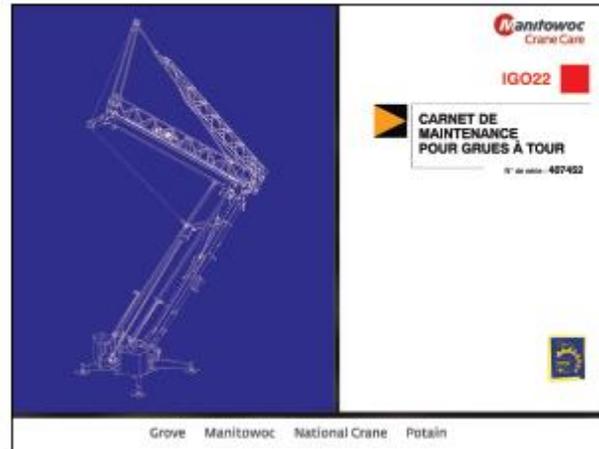
La périodicité de vérification approfondie préconisée par Potain est de 4 ans ou 8000 heures au premier terme échu, pour une utilisation standard : 1 poste de 8 heures par jour.

Quoi ?

Potain a défini 7 actions de maintenance



Le carnet de maintenance



Extrait de l'arrêté du 2 mars 2004 :

« Le chef d'établissement doit établir et tenir à jour un carnet de maintenance pour chacun des appareils de levage ... afin de consigner toutes les opérations concourant à la maintenance indispensable à la bonne gestion des appareils de levage jusqu'à leur mise au rebut ».

« Le chef d'établissement doit tenir à la disposition des personnes qualifiées chargées des examens, essais et épreuves à réaliser les documents nécessaires, tels que la notice d'instructions du fabricant, la déclaration ou le certificat de conformité, les rapports des vérifications précédentes et le carnet de maintenance de l'appareil ».



En résumé

La loi impose un examen approfondi tous les 5 ans sauf si le chef d'établissement peut prouver qu'il a suivi les préconisations du constructeur.

Potain préconise une vérification approfondie tous les 4 ans ou 8000 heures, premier terme échu.

Cette vérification doit être faite par un technicien hautement qualifié.

Elle concerne les organes suivants :

- La structure et ses organes d'assemblage
- Les treuils
- Les mécanismes de translation et ancrage
- Les mécanismes d'orientation et girouette
- Les crochets, mouffles et chariots
- Les câbles et leur fixation

Nous contacter :

Contact :

Tel :

E-mail :

POTAIN Parts, one stop shop !

